

Surprise, le code du travail n'est pas (du tout) le principal frein à l'embauche

21 JUIN 2017 | PAR MANUEL JARDINAUD

La note de conjoncture de l'Insee révèle, grâce à une enquête auprès de chefs d'entreprise, que les difficultés pour recruter sont très peu liées à la législation du travail. C'est-à-dire l'inverse de ce que le gouvernement affirme avec sa réforme du code du travail.

🔒 La lecture des articles est réservée aux abonnés.

« Il y a un très lourd droit du travail en France. Il y a aussi un très grand nombre de chômeurs. On ne peut pas ne rien faire. Le président de la République a indiqué pendant sa campagne qu'il entendait moderniser le droit du travail. » Le 15 mai, sur TF1 (<http://www.lci.fr/elections/edouard-philippe-il-y-a-un-tres-grand-nombre-de-chomeurs-on-ne-peut-pas-ne-rien-faire-2052139.html>), le premier ministre Édouard Philippe rappelait cette évidence, à ses yeux : pour relancer l'emploi, il convient en urgence de modifier le code du travail. Depuis, le mouvement est bel

Prolongez votre lecture
pour 1 euro seulement !
Je m'abonne (https://www.mediapart.fr/offre-speciale/testez_nous)

Vous êtes abonné(e)
Identifiez-vous



Pas encore abonné(e) ?
Rejoignez-nous



IDENTIFIANT
MOT DE PASSE

[mot de passe oublié \(https://www.mediapart.fr/login/forgoypass\)](https://www.mediapart.fr/login/forgoypass) Mediapart.

ABONNEZ-VOUS (<https://www.mediapart.fr/www.mediapart.fr/abonnement>)

MOTS-CLÉS

ACCÈS À L'EMPLOI • CODE DU TRAVAIL • EMMANUEL MACRON • RECRUTEMENT • RÉFORME

CHOISISSEZ L'INDÉPENDANCE !

Je m'abonne à partir de 1€



- ▶ Accès illimité au Journal et au Studio
- ▶ Participation au Club
- ▶ Application mobile

Je m'abonne à partir de 1€

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour améliorer votre navigation. [Gérer mes cookies.](#)

